أيام قرطاج الموسيقية
JOURNÉES MUSICALES DE CARTHAGE

الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
وزارة الشؤون الثقافية
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
المؤسسة الوطنية لتسمية المهرجانات والتظاهرات الثقافية والفنية
Établissement National pour la Promotion des Festivals & des Manifestations Culturelles & Artistiques

Communiqué

Appel à candidature JMC

Compétition officielle des Journées Musicales de Carthage

Tunis , Tunisie 11 au 18 octobre 2019

L'établissement pour la promotion des festivals et des manifestations culturelles et artistiques et le comité directeur des JMC 2019 sous la direction artistique du musicien Imed Alibi annoncent l'ouverture des candidatures pour les projets musicaux et artistiques désireux de participer à la compétition officielle des JMC 2019 qui se tiendront du 11 au 18 octobre 2019.

La compétition officielle est ouverte à des formes musicales créatives et innovantes de tous les styles, groupes et projets solos de Tunisie, d'Afrique, du Monde Arabe et de la méditerranée.

Un comité artistique indépendant nommé par la direction des JMC choisira 12 projets qui auront l'occasion de concourir avec des showcases devant un jury international officiel.

Trois prix seront décernés : Tanit d'or, Tanit d'Argent et Tanit de Bronze ainsi que des prix parallèles qui seront attribués par des institutions professionnelles.

La date limite de soumission des dossiers est le 15 Juin 2019.

Outre la compétition officielle, trois autres compétitions parallèles sont aussi prévues : JMC Kids, JMC Maloûf et JMC electro. Tous les détails les concernant seront communiqué ultérieurement.

Les détails du règlement de la compétition officielle des JMC sont disponibles sur le site :
www.jmc.tn

أيام قرطاج الموسيقية
JOURNÉES MUSICALES DE CARTHAGE

الجمهورية التونسية
REPUBLIQUE TUNISIENNE
وزارة الشؤون الثقافية
MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES
المؤسسة الوطنية لتنمية المهرجانات والتظاهرات الثقافية والفنية
Établissement National pour la Promotion des Festivals & des Manifestations Culturelles & Artistiques

Règlement de la compétition officielle des Journées Musicales de Carthage
– 6ème édition –
Tunis , Tunisie 11 au 18 octobre 2019

1. Les journées musicales de Carthage (JMC) est un festival et un concours ouvert aux Artistes Tunisiens, Arabes, Africains et méditerranéens étant compositeur individuel ou groupes.
La compétition est ouverte à tous les créateurs, compositeurs, chanteurs, arrangeurs et créateurs d'un projet musical nouveau et innovant, présenté sous forme de concert sous différentes formes, styles, tendances et expressions artistiques, interprétés par un groupe ou projets solos.
2. Seuls des artistes professionnels et ayant des expériences de la scène seront pris en compte.
3. Seuls les candidats de plus de 18 ans seront pris en compte.
4. La date limite de soumission des dossiers des candidatures est le 15 Juin 2019.
5. Seuls les dossiers complets et envoyés dans la date limite seront pris en compte.
6. Les envois par poste (facultatif) doivent être dégagés des droits de douane, faute de quoi ils pourront être refusés par le bureau des JMC (envoi à usage promotionnel sans valeur marchande).
7. Les résultats seront publiés à partir du mois de juillet 2019 sur le site Internet des JMC.
8. La sélection sera effectuée par un comité artistique indépendant nommé par la direction des JMC.
9. Tout élément fourni dans le dossier de candidature ne sera pas récupéré par les candidats.
10. Les JMC fournissent le lieu de la prestation et la liste du backline disponible. L'organisation met à la disposition des groupes sélectionnés l'équipement nécessaire au bon déroulement de leur prestation, tout élément ne figurant pas sur la liste reste à la charge du groupe.
11. La représentation des artistes sélectionnés est limitée à une durée de 45 minutes au maximum et aura pour objectif de se produire devant les professionnels de la musique, notamment des programmateurs.
12. Pour les groupes sélectionnés, Les JMC prendront en charge les éléments suivants pour 10 personnes au maximum : - Hébergement en chambre twin pendant 2 nuitées au maximum (en pension complète) pour les groupes internationaux et 1 nuitée au maximum (petit-déjeuner inclus) pour les groupes nationaux - Tous les déplacements locaux relatifs à la représentation - Accréditations pour les artistes (donnant accès aux spectacles) valables toute la durée de l'événement - Intégration dans le catalogue officiel et présence sur le site internet officiel de l'évènement.
13. Pour chaque groupe sélectionné, Les JMC fourniront à une personne représentante du groupe une accréditation professionnelle donnant accès aux rencontres professionnelles valable pour toute la durée de l'événement.
14. L'inscription des artistes aux JMC est gratuite et implique l'acceptation entière du règlement.
15- Les Prix: Le jury officiel décernera 3 prix au lauréats lors de la cérémonie de clôture.
Tanit d'or: 20000 DT / Tanit d'argent: 15000 DT / Tanit de bronze : 10000 DT

Date et signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)